

## **ATER – Religions tibétaines**

### **EPHE – Section des sciences religieuses**

*Poste vacant au 1er septembre 2026*

#### **Profil du/de la candidat·e**

Docteur·e ou doctorant·e en fin de thèse en sciences religieuses, études tibétaines ou dans une discipline connexe (anthropologie, histoire, philologie), le/la candidat·e justifie d'une spécialisation solide dans l'étude des religions tibétaines.

Ses travaux de recherche portent notamment sur le bouddhisme tibétain, le bön et/ou sur les traditions religieuses de l'aire himalayenne, envisagées dans l'ensemble de leurs dimensions historiques, doctrinales, rituelles, matérielles et sociales.

Le/la candidat·e maîtrise les langues indispensables à la recherche dans le domaine, en particulier le tibétain classique et, si le domaine de recherche le justifie, le tibétain moderne ou d'autres langues et dialectes de l'aire culturelle tibétaine. Il/elle est en mesure de travailler directement sur les sources primaires et est susceptible d'inscrire ses recherches dans les axes scientifiques de la Section des sciences religieuses de l'EPHE, en déployant les méthodes de la philologie, de l'histoire de l'art et/ou de l'histoire des religions.

Le/la candidat·e participe activement à la vie scientifique de la Section et/ou de l'unité de recherche de rattachement (séminaires, journées d'étude, publications) et s'inscrit dans les réseaux de recherche nationale et internationale en études tibétaines.

Sur le plan pédagogique, le/la candidat·e dispose d'une expérience dans l'enseignement supérieur et est en mesure d'assurer l'ensemble de la charge d'enseignement afférente au poste.

---

#### **Profil du poste**

##### **Recherche**

Le projet de recherche proposé dans le cadre du poste d'ATER devra s'inscrire dans le champ des religions tibétaines, incluant le bouddhisme tibétain, le bön et/ou les traditions religieuses de l'Himalaya. Il devra présenter un caractère original et relever de la philologie, de l'histoire, ou de l'histoire de l'art. Le projet devra en outre s'appuyer sur des sources primaires, clairement identifiées et exposées dans le dossier, et définir un objectif précis à atteindre au terme de l'année. Le programme d'enseignement devra être étroitement articulé au projet de recherche, conformément à la tradition de l'EPHE, qui propose un enseignement fondé sur l'apprentissage de la recherche par la pratique même de la recherche.

##### **Charges d'enseignement**

La mission d'enseignement de l'ATER consiste à assurer les séminaires et la formation à la recherche en religions tibétaines durant l'année académique **2026–2027** (deux semestres). Elle comprend un total de :

- **48 HCM** de séminaire de recherche, en lien étroit avec le projet de recherche proposé ;
- **25 HCM** de cours de Master, présentant un aspect des religions tibétaines.

Les critères de sélection prioritaires seront la qualité scientifique du CV, le projet de recherche et l'expérience d'enseignement.

---

### **Modalités de candidature**

La candidature comprend **deux dossiers distincts**, chacun transmis sous la forme d'un **fichier PDF unique** au secrétariat de la Section des Sciences religieuses de l'EPHE ([SR@ephe.psl.eu](mailto:SR@ephe.psl.eu)). La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **lundi 18 mai 2026 à 16h**.

Chaque fichier doit être nommé avec le nom de famille du candidat comme suit: ATER\_RT\_NOM\_A et ATER\_RT\_NOM\_B

#### **1. A Dossier administratif**, comprenant :

- copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
- copie du diplôme le plus élevé obtenu par le candidat ;
- l'attestation de situation ;
- l'attestation du/de la directeur·rice de thèse et/ou l'engagement à se présenter à un concours ;
- la déclaration de candidature ;
- la demande de détachement ou de congé sans traitement (pour les candidat·es de catégorie A).

#### **2. B Dossier scientifique**, comprenant :

- un CV détaillé incluant la liste complète des publications ;
- un projet de recherche et d'enseignement (cinq pages maximum) ;
- le rapport de soutenance de thèse si disponible ;
- pour les doctorant·es, une lettre d'accompagnement (une page maximum) rédigée par le directeur·rice de thèse.